

Frank Cannarozzo
Conseiller municipal

Aulnay, le 10/09/08

Monsieur le maire,

Compte tenu des informations qui sont en ma possession, je vous demande la démission de Monsieur Pascal Montfort.

En effet, l'association « EMJF », dont Monsieur Montfort est ou a été le trésorier, a organisé au mois d'avril 2008, un séjour d'une semaine au ski pour des habitants des quartiers nord. Ce séjour, comme d'autres de cette association ou d'autres associations, a fait l'objet d'une participation financière de la « Mission Ville » dont j'ai été le président et de la « PIM ».

Or il apparaît sur le bilan de ce séjour fourni par l' « EMJF », que Monsieur Montfort et l'ensemble de sa famille ont bénéficié de ce voyage et donc en l'espèce de la participation financière de la ville, qui est de très loin le premier pourvoyeur budgétaire des associations « Mission Ville » et « PIM ».

Monsieur Montfort en sa qualité d'adjoint au maire depuis le 28 mars 2008, aurait dû s'abstenir de participer à ce voyage ou participer financièrement à taux plein, or il n'en est rien au regard de ce bilan et des factures qui ont été présentées.

Je vous rappelle par ailleurs que j'avais refusé de régler ces factures, n'ayant pas donné mon accord préalable pour la participation financière à ce séjour, et que c'est l'actuel président, nommé le 16 juillet dernier, qui les a réglées, et ce en violation de la procédure devant être suivie.

Ces faits et irrégularités relèveraient d'une action en justice dont j'ai saisi un avocat, car il semblerait, de surcroît, que le procédé ait été renouvelé cet été à l'occasion d'un séjour en Andalousie. Cela ne peut continuer.

D'autre part, c'est avec stupeur que j'ai appris que Monsieur Montfort avait, au mois de mai, déménagé pour la ville de Goussainville. Ce fait n'est pas répréhensible, mais paraît choquant au regard des fonctions que Monsieur Montfort occupe. Cette situation ne peut donc perdurer plus longtemps.

En effet, un déménagement ne se fait pas en quelques jours et il est certain que Monsieur Montfort a accepté des fonctions d'adjoint et de président d'un conseil de quartier en pleine connaissance de cause. Comment comprendre ses paroles devant les habitants de nos quartiers, au mois de juin, à qui il a promis proximité et disponibilité ?

Cela démontre assurément une façon de cacher la vérité qui n'est ni compatible avec l'idée que je me fais du rôle des élus, ni avec celle que vous avez vous-même évoqué dans votre campagne électorale.

Pour ces deux raisons, Monsieur Montfort ne peut plus siéger parmi nous, il vous appartient en tant que maire d'en tirer les conséquences.

Veillez recevoir, Monsieur le maire, mes salutations les plus respectueuses.